

Canicule et santé : pistes d'actions pour soutenir les pratiques des communes

Une enquête de Santé publique France auprès des communes de France métropolitaine a permis de dégager des pistes d'actions pour protéger les populations lors des canicules. Ces pistes concernent la protection des scolaires, des sans-abri et des personnes vulnérables (via les registres municipaux qui identifient les personnes âgées et/ou handicapées à des fins d'alerte et de protection), mais aussi l'adaptation des villes à la chaleur. Les mesures qui pourraient en découler pour une commune devront tenir compte de ses caractéristiques : taille, climat, âge de la population, etc.

Source : Rapport et synthèse « Canicule et santé : enquête sur les pratiques des communes françaises ». En ligne sur : www.santepubliquefrance.fr

Améliorer la protection des personnes vulnérables

Évaluer le fonctionnement des registres municipaux

- Faut-il faire évoluer les registres ? Par exemple, faut-il revoir les critères d'inscription des personnes vulnérables :
 - critères individuels : âge, handicap, degré d'autonomie, catégorie socio-économique
 - critères environnementaux : isolement, conditions de logement en particulier sous les toits, en caravane, etc.
- Faut-il réorienter les registres vers d'autres dispositifs plus efficaces ?

Contactier en priorité les plus vulnérables en cas de canicule :

Personnes isolées, vivant dans des logements très chauds, peu autonomes...

Renforcer l'assistance et les moyens pour la mettre en place :

Secours, déplacement vers des lieux frais

Soutenir des dispositifs de coordination des acteurs locaux pour :

- qu'ils s'articulent mieux entre eux
- qu'ils partagent les outils et les pratiques innovantes dans le cadre du nouveau dispositif Orsec canicule

Mieux former les professionnels de terrain et autres personnes relais

intervenant auprès des personnes vulnérables : soignants et aide-ménagères à domicile, pharmaciens, médecins, facteurs, commerçants...



Améliorer la prévention à l'école

Renforcer la formation du personnel périscolaire et des enseignants aux bons gestes à adopter pour protéger les enfants de la chaleur : boire régulièrement, rester à l'ombre...

Adapter les activités : récréations à l'ombre avec des jeux calmes, repas permettant une bonne hydratation

Améliorer la structure et l'aménagement des bâtiments

Végétalisation, préau ombragé, isolation des classes, matériaux absorbant peu la chaleur, perméabilisation / déminéralisation des sols, jeux d'eau...

Intégrer la prévention contre les fortes chaleurs dans une démarche plus large d'éducation à l'environnement



Améliorer la prévention pour les sans-abris

Favoriser la protection contre la chaleur, en lien avec les associations ou le Samu social

- Accès au logement
- Accès à des structures d'hébergement temporaire l'été
- Accès à l'eau et à l'hygiène, en lien avec les associations ou le Samu social

Sensibiliser et alerter les acteurs sociaux et les personnes sans-abri au risque canicule



Améliorer l'adaptation des villes à la chaleur

Développer les mesures de réduction de la chaleur urbaine via notamment le concept de « nature en ville »

Végétalisation, revêtements absorbant peu la chaleur, jets d'eau, plans d'eau, trames bleues...

Favoriser l'accès aux espaces et parcours de fraîcheur en ville et maintenir les mesures ponctuelles lors des canicules

Brumisation, ouverture des parcs la nuit, bancs à l'ombre, fontaines à eau...

TOUTES CES MESURES ONT DES BÉNÉFICES POUR LA SANTÉ

- augmentation de l'activité physique
- diminution du bruit
- amélioration de la santé mentale
- lutte contre les inégalités sociales de santé via des espaces frais accessibles à tous

